

ECHO DES HERBAGES / UNE  
SAISON ATYPIQUE ET INÉGALE  
(PAGES 2 ET 3)

TAURILLONS A L'HERBE/  
TÉMOIGNAGES D'ÉLEVEURS  
(PAGES 3 ET 8)

# L'écho du Cedapa

N°108 - JUILLET - AOÛT 2013 - 5 €

**Gaby Le Troadec, paysan  
à Plounévez-Moëdec,  
nous a quittés.**

*Gaby a été pendant de nombreuses années représentant de la Confédération paysanne à la Commission installation, et le groupe jeunes de la Confédération a souhaité lui rendre hommage, au nom des installations qu'il a rendu possibles grâce à son action. Nous reproduisons ci-dessous le texte qu'ils ont écrit.*

« Gaby, tant de paysannes et de paysans te doivent d'être installés dans de bonnes conditions. Autant de femmes et d'hommes qui par ta voix, entendaient les conseils, les avis, les résultats d'une commission ou simplement des nouvelles. Une voix, une voix qui portait loin, que l'on écoutait.

Tu nous a transmis le goût de la révolte, de l'indignation, de l'organisation et du faire ensemble. Tu as semé de la solidarité. Nous avons une dette ; ces pains, ces légumes, ces fromages, ces viandes, ces fruits de la terre et du travail paysan que nous produisons sont aussi le résultat de ta détermination à nous défendre et à nous accompagner.

Merci. c'est avec toute notre force et notre reconnaissance que nous l'exprimons. Sylvie, Anaïs, Envel et Goulven, recevez tout notre soutien, autant qu'il nous soutenait.

Pour terminer, nous dédions à Gaby ce texte de Paul Eluard :

Un homme est mort qui lutte encore  
contre la mort, contre l'oubli, car ce qu'il  
voulait nous le voulions aussi. Nous le  
voulons encore aujourd'hui; que le  
bonheur soit la lumière au fond des yeux,  
au fond du cœur, et la justice sur la  
terre. »

**La PAC dans les mains  
du ministre** (pages 4 et 5)

**Fermoscopie à Pluzunet, sur une  
des portes ouvertes du CEDAPA**  
(pages 6 et 7)



**L'INFORMATION TECHNIQUE POUR GAGNER EN AUTONOMIE**

## L'écho des herbages

*Le point sur la saison d'herbe à tous les bouts du département. A force de dire que les années sont atypiques, on peine à savoir ce qu'est une année normale. Témoignage d'éleveurs.*



L'herbe sèche en Côtes d'Armor (ici au 20 juillet à Plouers-sur-Rance) . La pluviométrie de la fin juillet a fait reverdir les pâtures, mais on attend encore la repousse. Quant à nos voisins d'Ille et Vilaine, ils ont davantage bénéficié de pluies d'orage, et la situation est souvent moins tendue chez eux.

**Franck Le Breton, le Haut-Corlay - 60 ares par vache**

L'année est très atypique. En juillet il a plu 7 mm d'eau la première semaine et 20 mm les derniers jours ! J'ai 60 ares par VL et 30 vaches laitières (le troupeau est en cours de constitution). J'ai fermé le silo le 27 avril, un peu plus tôt que d'habitude et j'ai tourné à 30 ares par VL au mois de mai, avec un intervalle de 32-33 jours entre deux pâturages. J'ai débrayé un paddock en trop et comme

la pousse n'a pas été habituelle, je me suis retrouvé en accélération à contre-temps. J'avais aussi opté pour des RGA demi-tardifs, pour avoir un démarrage de l'herbe plus précoce dans nos zones froides. Mais il épie tout de suite, et il est remontant, ce qui m'a aussi incité à débrayer davantage de parcelles. Dernier facteur, mes paddocks sont cette année deux fois trop grands car ils sont prévus pour 50 vaches.

Je suis revenu sur les premières parcelles fauchées, avec à peine un mois de repousse. Heureusement, je retrouve maintenant mes 60 ares d'herbe par vache, mais les repousses d'il y a un mois, disparaissent avec la sécheresse. Il faut encore attendre l'effet de la pluie de ces derniers jours. J'ai donc dû réouvrir le silo le 20 juillet, le maïs représentant un tiers de la ration.

Autre observation, particulièrement importante cette année : la repousse derrière les fauches a été largement meilleure là où je n'ai pas fauché trop ras. Dès que le foin est fait, la pâture doit être verte.

Les rendements en foin sont moins bons que l'an passé (entre 4 et 4,5 tMS par ha), mais c'est du super foin !

**Fabrice Charles, Quessoy - 35 ares d'herbe par vache, monotraite**

Au 15 mars, le silo à maïs était vide, mais l'herbe n'était pas arrivée. J'ai assuré la soudure par du foin, jusque fin avril, moment où la part d'herbe dans la ration a commencé à augmenter.

Pour faire pâturer les vaches en début de saison, j'ai défait tous mes paddocks pour agrandir la surface (à 5-6 ha) et je faisais une entrée et une sortie par parcelle pour limiter le piétinement. Mi-avril j'ai refait des paddocks d'un ha (24 paddocks). Au premier tour, j'ai passé 1 jour par paddock. Au tour suivant, j'ai passé 2 puis 3 jours sur les paddocks, pour arriver mi-juin à un intervalle de 35 jours. J'ai hésité à faire une coupe d'enrubannage, mais j'ai finalement choisi de ne faire aucune récolte sur les parcelles accessibles et de garder du stock sur pied. A la mi-juillet, l'intervalle de pâturage est de 55 jours. Sur les parcelles séchantes, le stock a tendance à griller sur pied : les vaches ont pâturé ces parcelles en priorité et reviennent ensuite sur des parcelles avec plus de fond. Le stock sur pied devrait durer presque jusqu'à la fin août.

Je suis en monotraite depuis le 21 décembre et je suis en train de caler mes vélâges au printemps. Avoir des vaches en monotraite c'est un avantage quand ça tire un peu sur les fourrages. La production est inférieure de 20% à celle de l'an passé (qui était pour nous une très bonne année). Cependant les vaches étaient en moyenne à 22 kg par jour en pleine pousse d'herbe. Au 14 juillet elles sont tombées à 14 kg / VL, en monotraite.

**Jean-Marc Geffroy, Pluzunet - 70 ares par vache**

Le printemps c'est la période capitale. Si on réussit le printemps, on réussit son année ! Ce printemps, le démarrage a été tardif et ça s'est arrêté très vite de pousser : cette année sollicite les stocks. J'ai fermé le silo mi-avril, soit 15 jours à 3 semaines plus tard que d'habitude. J'ai essayé de ne pas décaler les fauches, débutées début juin, dans l'espoir d'avoir de bonnes repousses ; les rendements ont été inférieurs de 20 à 25% par rapport à l'an dernier. Trois hectares destinés à la fauche sont finalement pâturés : je vais gagner 7 à 8 jours de pâturage ; s'il avait plu j'aurais gagné trois semaines ! Les vaches ont de l'herbe jusqu'à la fin juillet, mais en août j'aurai recours aux stocks. Le stock d'herbe réalisé est suffisant pour une

année normale, mais il me manquera trois hectares de maïs, mangés par les oiseaux.

### **Valérie Josset, Hillion**

Les vaches ont été en plat unique herbe depuis le 15 mai jusqu'au 23 juillet ; le maïs représente entre un tiers et la moitié de la ration des vaches. Le début de printemps avait été compliqué par la pluie : on avait un peu abîmé les parcelles et on a sorti les génisses très tard. On n'a pas pu faire beaucoup de stocks d'herbe sur pied : on a débrayé seulement deux paddocks sur le circuit des vaches. Globalement la pousse a été moindre que l'an passé, même si on a pu faire des stocks d'herbe sur les parcelles éloignées : au Gaec il y a suffisamment de stock pour envisager sereinement la suite de la saison. La pluie de fin juillet a fait reverdir les pâtures...

### **Dominique Sadoc – Planguenoual – 50 ares par vache**

Dans nos terres humides, la mise à l'herbe a été très tardive cette année. Les vaches ne sont sorties qu'à partir du 25 mars en journée et du 22 avril la nuit.

Mais comme la pousse était tardive, on a quand même réussi à faire un déprimage sur toutes les parcelles des vaches. Le silo a été fermé autour du 10 mai et nous avons eu une bonne pousse de mi mai à fin juin.

Nous avons ainsi pu réaliser des stocks d'herbe satisfaisants ; c'est environ 10% de moins que l'année dernière mais la qualité est meilleure. Depuis début juillet, c'est très sec et très chaud donc l'herbe ne pousse plus.

En ce moment, on pâture les repousses après foin, on est seulement à 3 semaines de repousse mais on préfère pâturer l'herbe avant qu'elle ne sèche. On donne de l'enrubannage depuis le 12 ou 13 juillet (1 round tous les 2 ou 3 jours pour 30 vaches).

On va tenir comme ça jusqu'à fin juillet et puis on va rouvrir le silo de maïs.

On va aussi sans doute aller chercher de la luzerne à la Taarup pour la donner en vert.

### **Erwann Leroux, Rosnoen (Finistère) – 80 VL de petit gabarit pour 40 ha d'herbe, soit 50 ares par VL**

(NDLR : chez Erwan, un paddock dure toujours 24 heures. Si les paddocks font un hectare, on a un intervalle de pâturage de 40 jours. Pour rallonger le cycle, il faut donc diminuer la taille des paddocks)

Entre le début de printemps froid et humide et le flux de nord-est desséchant depuis trois semaines, la période de bonne pousse de l'herbe a été limitée à Rosnoën comme ailleurs. Plus que jamais, il a fallu se montrer flexible. En sortie d'hiver, comme la portance et la pousse étaient limités, il a fallu jongler sur le temps de présence des vaches au pâturage (3 heures de pâturage, puis 6 heures...) et maintenir l'affouragement presque un mois de plus que d'habitude (jusqu'à début avril). Heureusement, on a fait deux coupes d'herbe de qualité et on a d'ores et déjà couvert les besoins de fourrage d'une année normale. La 3<sup>ème</sup> coupe permettra de refaire un stock de sécurité bien entamé par le début de printemps (besoin en stock : 1,2 tonne par UGB – objectif : 1,6 tonne de stock /UGB). On recommence à affourager les vaches demain (le 24 juillet) pour allonger les cycles de pâturage. Les paddocks journaliers ne feront plus que 70 à 80 ares, et la hauteur de sortie du paddock restera la même, grâce à l'apport d'enrubanné distribué après la traite. Côté production laitière, c'est un peu mieux que l'an passé, mais moins bien qu'espéré.

Même s'il faut beaucoup de flexibilité dans la mise en œuvre des systèmes herbagers ces trois dernières années, on a la chance de travailler avec un fourrage qui fait son rendement au moins 9 mois sur 12. Ça reste une année moyenne, mais mieux vaut ça qu'une mauvaise année.

## > élevage

# Elever des taurillons à l'herbe

*Francky Chapleau est éleveur de charolaises en Vendée, entre La Roche-sur-Yon et les Herbiers. Pendant 12 ans, il a engraisé des taurillons avec un passage à l'herbe important\*.*

« J'avais exclusivement des vélèges de printemps (de janvier à mars), et les veaux étaient mis à l'herbe avec leurs mères, pour être sevrés début octobre ». Leur premier hiver, les mâles reçoivent une ration économe : beaucoup de foin et un peu d'ensilage de maïs, complété par 500 g de correcteur azoté. Au printemps retour à l'herbe pour le lot de taurillons : « les taurillons ne sont pas complétés au pâturage. Il leur faut de l'herbe de qualité ». Evidemment cela fait un lot de plus à gérer au pâturage au printemps. Heureusement, « les taurillons sont faciles à gérer au pâturage. Ils sont calmes, restent groupés et sont faciles à arrêter avec un fil de clôture, à condition de les tenir à distance des vaches, ou alors de doubler le fil ! » A partir de la mi-juillet, quand l'herbe commence à diminuer, ils sont rentrés au bâtiment pour être finis : « j'ai essayé de les compléter au pâturage à partir de la mi-juillet, mais je n'arrivais pas à bien les finir à l'herbe ». La finition à l'étable dure quatre mois : ils ingèrent alors de l'ensilage de maïs, et un peu de foin, 1,5 kg à 2 kg de correcteur azoté et 2 à 3 kg de céréales (triticale de la ferme). « Au final les bêtes sont vendues à 21 mois avec un poids de 460 kg. C'est un peu plus tard qu'en élevage classique, mais je m'y retrouvais bien économiquement parce que leur élevage est globalement économe. En plus j'arrivais à vendre entre novembre et janvier, une période creuse pour les abatteurs, ce qui me permettait de ne pas être pénalisé par mes carcasses un peu lourdes pour des jeunes bovins ».

\* Depuis son passage en bio il y a un an, Francky Chapleau a renoncé à élever des taurillons. Il y pense cependant à nouveau : « il semble qu'il y ait un débouché qui s'ouvre pour les jeunes bovins en bio ». Alors il a gardé ses broutards nés à l'automne qui ont été sevrés début juillet. « Ils sont quasiment en bâtiment, mais ont accès à une parcelle pour respecter le cahier des charges bio. L'objectif est de les finir avec de l'enrubannage de bonne qualité, des céréales (triticale + pois) et du correcteur azoté (au maxi 400 g par jour, à ajuster en fonction de la qualité du fourrage et du taux de pois dans le méteil récolté) ». Il pourrait ainsi vendre des bêtes à 17-18 mois à 400 kg de carcasse, « à moins que la demande ne soit sur des animaux plus légers. Il est essentiel dans notre métier de se caler sur la demande ».

Voir aussi en dernière page

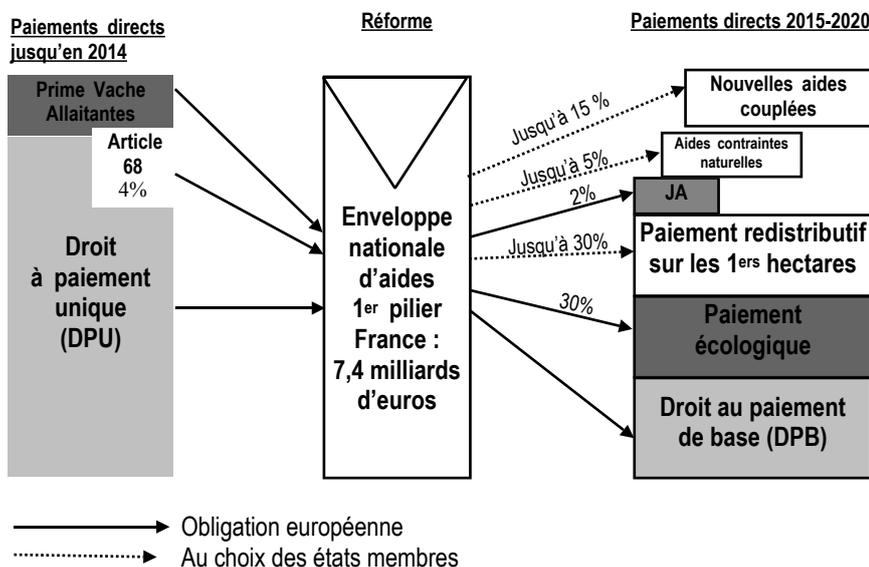
# Place aux arbitrages nationaux !

*L'accord sur la PAC obtenu à Bruxelles donne un cadrage très large de ce que seront les aides PAC du premier pilier à partir de 2015. En effet, tout dépend maintenant de décisions nationales qui font l'objet d'âpres débats. Vues les multiples possibilités offertes, les calelottes sont en train de chauffer...*

Le nouveau schéma des aides PAC (voir schéma ci-dessous) : le DPU disparaît pour laisser la place au DPB (droit au paiement de base) auquel s'ajoute le paiement vert, et diverses autres options ...

## Convergence des aides :

Si le droit au paiement de base (DBP) de chaque agriculteur sera initialement proportionnel à son DPU historique, les écarts entre agriculteurs vont se réduire. Avant 2019, tous les DPB doivent être au moins équivalents à 60 % de la moyenne, qui peut être calculée au niveau régional ou national (le choix du territoire est laissé à l'état membre : la France pencherait pour une convergence nationale). L'Etat membre peut choisir que tous les DPB soient égaux en 2020, ou bien de limiter à 30% la diminution du DPB à l'hectare pour les agriculteurs les plus soutenus.



La convergence des aides concerne le droit à paiement de base et très probablement en France le paiement vert. Mais ces deux aides pourraient ne représenter que la moitié de l'enveloppe totale du 1<sup>er</sup> pilier.

- Ainsi, chaque pays a la possibilité de **surprimer les premiers hectares** et peut dédier à cette surprime jusqu'à 30% de l'enveloppe totale des aides (soit tout de même plus de 2 milliards d'euros). La surprime à l'hectare ne peut dépasser 65% du paiement du DPB régional ou national. A noter que la transparence GAEC est reconnue au niveau européen.
- Les aides directes allouées aux **jeunes agriculteurs** seront majorées de 25 % pendant les 5 années qui suivent l'installation des moins de 40 ans. Jusqu'à 2 % de l'enveloppe des aides directes seront employés pour majorer ces aides. Ce dispositif est obligatoire pour tous les pays, mais l'état membre peut choisir de majorer entre 30 et 90 ha.

## Décryptage et point de vue de Patrick Guérin,

Agriculteur à Yffendic (35), vice-président de la FRCIVAM et administrateur au réseau agriculture durable (RAD)

« Les éleveurs du grand ouest vont perdre dans cette PAC, mais pour paraphraser Coluche, « c'est moins pire que si ça avait été plus grave ». Pour moi l'élément majeur de la position française c'est la surprime des 52 premiers hectares de SAU. C'est l'élément essentiel sur lequel batailler, car il a l'effet redistributif entre céréaliers et éleveurs le plus important. L'idéal est qu'on aille au maximum des 30% possibles pour attribuer une aide maximale à ces 52 premiers hectares. Le problème de départ est que la convergence des aides au niveau national ne correspond absolument pas à un transfert des aides des céréaliers vers l'élevage, au contraire ! Les structures d'élevage de l'ouest, plus petites et plus intensives, ont des DPU relativement élevés à l'hectare, mais pas d'hectares à aligner pour obtenir un montant d'aide important. Ce qu'on aurait pu souhaiter, c'est une convergence des aides entre éleveurs laitiers, ou entre éleveurs en bovin viande...  
 Finalement, heureusement que la notion de convergence perd de son impact parce qu'elle ne s'applique pas sur l'ensemble des aides du premier pilier : seulement sur le DPB et sur le paiement vert (le paiement vert peut ne pas faire partie de la convergence, mais a priori la France aurait choisi de l'inclure). Avec les 30% réservés à la surprime des 52 premiers hectares, les 15% qui vont aux aides recouplées et les 2% pour les jeunes installés, on est à près de 50% des aides qui n'entrent pas dans la convergence.

D'autres choses à espérer ? Le réseau agriculture durable (RAD) peut porter fort l'idée d'avoir des primes aux vaches laitières herbagères, plutôt qu'aux vaches laitières intensives, mais aussi l'idée d'une éligibilité des prairies d'association aux aides couplées sur les protéagineux. Introduire des méteils ou des cultures annuelles de protéagineux, c'est bien, mais il ne faut pas oublier les fondamentaux : l'essentiel des protéines se trouve dans les prairies. »

## CAFÉ INSTALLATION À TRÉMARGAT

- **L'aide aux zones à contraintes naturelles** : les Etats-membres peuvent créer s'ils le souhaitent, une aide annuelle, complémentaire de l'ICHN, aide du second pilier (indemnités compensatoires aux handicaps naturels), qui peut représenter jusqu'à 5 % des aides du premier pilier.
- **Maintien de la possibilité d'aides couplées** : les Etats-membres peuvent affecter jusqu'à 15% de leur enveloppe nationale, sous forme d'aides couplées : une nouvelle prime vache allaitante, une prime aux vaches laitières. Sur ces 15%, 2% sont réservés aux protéagineux.

**Le paiement vert, ou paiement écologique** : il représente obligatoirement 30% de l'enveloppe des aides directes et est versé sous trois conditions :

1. **Diversité des cultures** : + de 3 cultures différentes pour les exploitations de plus de 30 ha de terres labourables et avec pas plus de 75% en une seule culture. Pour les exploitations entre 10 et 30 ha de terres labourables : au moins 2 cultures. La diversité des cultures ne s'applique pas aux fermes qui ont plus de 75% de leur SAU en herbe, à condition que la surface des 25% restants soit inférieure à 30 ha.
2. **Maintien des pâturages permanents (PP)** : si le ratio PP/SAU diminue de plus de 5 % par rapport au ratio 2012 au niveau national, régional ou sous-régional : obligation de réimplantation pour les agriculteurs qui ont retourné plus de 5 % de leurs pâturages par rapport à 2012.
3. Quand la surface labourable est supérieure à 15 hectares, avec moins de 75 % de prairies permanentes : les agriculteurs devront consacrer au moins 5% de leur surface en 2015, puis éventuellement 7% à partir de 2019, à des **surfaces agricoles d'intérêt écologique** : bordures des champs, haies, arbres, terres en jachère, particularités topographiques, bandes tampons,...

Les exploitations en agriculture biologique recevront automatiquement le paiement vert. Une certification environnementale, ainsi que certaines MAE du second pilier seront aussi équivalentes.

### Comment financer son installation agricole ?

Le constat est clair : « *La situation financière de la première année peut se ressentir pendant 10 ans.* » L'apport de trésorerie (via la DJA ou les fonds personnels) permet de réinvestir les bénéfices dans l'outil de production, et surtout d'être serein. Au total, la DJA et la SIJA (soutien à l'installation des jeunes agriculteurs) du Conseil Régional avoisinent les 25 000 €, « *c'est tout de même une bonne année de salaire* » disait Achille, agriculteur bientôt en retraite

Trois jeunes agricultrices ont partagé leur expérience, Sandrine Le Luel, éleveuse de brebis allaitantes à Gourin, Jenifer Corbeau, éleveuse de brebis laitières à Trémargat et Pauline Cabaret, maraîchère à Rostrenen.

Pour obtenir les aides à l'installation, « *il faut suivre les dossiers de près, entre les différents services.* ». En effet, entre l'accord d'aide en CDOA (Comité Départemental d'Orientation Agricole où sont présents les représentants syndicaux) et le versement, il peut s'écouler parfois 6 mois. Un délai dont il faut être conscient, car beaucoup de jeunes installés sont obligés de faire des emprunts court terme onéreux à leur banque.

Attention aussi à « *rester maître du jeu* ». Certains jeunes installés ont eu l'impression d'être « *poussés à l'investissement.* » par les institutions agricoles. « *Il faut souvent tempérer le chiffre d'affaires estimé par les conseillers, surtout sur des productions qu'ils connaissent mal.* » L'important est de faire ses propres choix et d'aller à son rythme.

### Quelles conséquences ?

*Difficile d'appréhender les conséquences de cet accord sur la PAC, tant les choix laissés aux Etats membres sont importants.*

Selon des travaux de la CRAB, présentés à la session du 2 juillet de la Chambre d'agriculture du Finistère, le scénario le pire pour la Bretagne est celui d'une convergence totale des aides au niveau national (convergence du DPB et du paiement vert). On passe ainsi de 360 euros par ha en moyenne pour les éleveurs laitiers à 259 euros par ha : l'addition est moins lourde pour les laitiers herbagers, mais seulement parce qu'ils étaient en moyenne moins dotés ! (324 euros par hectare, contre 386 euros pour les laitiers les plus intensifs). Cette hypothèse est en revanche neutre pour les exploitations en bovins viande, grâce au recouplage de la prime vache allaitante qui vient s'ajouter aux 259 euros par hectare. Une convergence partielle des aides, avec un paiement vert qui resterait proportionnel à l'historique permet dans tous les cas de limiter la casse, en contenant la baisse des DPU à 10% maximum.

Seul scénario favorable aux éleveurs laitiers en Bretagne : une convergence des aides limitée à 50%, avec un paiement vert uniforme pour tous, une majoration de 100% de l'aide accordée aux 50 premiers ha de SAU et une prime aux vaches laitières de 50 euros par tête, ce qui amènerait les laitiers en moyenne à 456 euros par ha (482 euros pour les intensifs et 427 euros pour les herbagers)

■ En octobre 2013, c'est le mois de l'installation\*, à destination des futurs agriculteurs et des futurs cédants de leur exploitation agricole.  
■ Objectif : fournir des réponses, ou au moins des pistes à vos questions !

■ 4 fermes ouvertes, une chaque vendredi :

■ Chez la famille Darley, à Ruca :

■ "Travailler en collectif sur une ferme laitière avec transformation"

■ Chez David Le Graet et Michel Jacq, à Calanhel :

■ "Faciliter une transmission hors cadre familial en élevage laitier"

■ Chez Fabien Rouvrais, à Dolo :

■ "Minimiser les risques en s'installant progressivement en maraîchage"

■ Chez Vincent Lefèvre au Vieux-Marché :

■ "S'installer en élevage de porcs biologique"

■ \*Organisé par Accueil Paysan 22, Agriculture paysanne, CEDAPA, Confédération paysanne 22, GAB d'Armor, MIR, MRJC, Solidarité Paysans Bretagne, Terre de Liens Bretagne.

## La simplification du travail en système laitier herbager

Jean-Marc Geffroy, éleveur laitier à Pluzunet (entre Guingamp et Lannion), a accueilli une des portes ouvertes du CEDAPA le 6 juin dernier. Pour simplifier son travail il s'est spécialisé sur l'élevage laitier et a limité les cultures et les soins aux animaux. Un système globalement cohérent, qui laisse une place importante à l'expérimentation de nouvelles pratiques.



« Cela fait 20 ans que je suis installé, et 20 ans que je remets en cause ce que je fais. Je n'ai pas acquis de certitudes : de toute façon les paramètres changent tous les ans. »

Quand Jean-Marc Geffroy s'installe seul sur l'exploitation familiale en 1993, il a à cœur de simplifier son travail. Il construit sa mise aux normes autour de l'existant, un silo libre service, parce que c'est moins lourd en investissement et surtout fonctionnel : « il n'y a pas de distribution impérative tous les jours ». Rapidement après une formation avec le Cedapa (en 1996), il augmente la part d'herbe dans l'assolement, diminue le maïs, et reste en libre service. « L'hiver j'ai une auge où je défais du foin, pour faciliter sa consommation, et je mets de l'enrubannage au ratelier. Les vaches consomment un bon tiers de la ration en maïs, mais pas davantage ». L'alimentation reste simple à gérer, « je n'interviens pas tous les jours sur les auges », et le système efficace : « dans un système de distribution à l'auge, le rationnement est sans doute plus pointu, mais mes performances sont correctes ».

Pour limiter le travail, il va aussi supprimer l'élevage de bœufs, puis les céréales : « ma femme travaille à l'extérieur et plusieurs années successives la moisson est tombée au moment des vacances. A l'époque les céréales ne payaient pas tant que cela, alors j'ai arrêté pour faciliter le départ en vacances ».

Résultat : les 61 ha de SAU se partagent entre 53,5 ha de prairie et 7,5 ha de maïs. Au moins 4 hectares restent toujours en herbe, « des prairies humides à faible potentiel », les autres prairies rentrent dans la rotation tous les 6-7 ans, et sont réimplantées en herbe après l'ensilage. Sans problème ? « On me pose toujours cette question... Il vaut mieux ensiler vers le 15 octobre, et semer dans la foulée. C'est moins productif au printemps, mais après la prairie s'installe ». Semer sous couvert d'avoine ? « J'ai essayé et je le referai peut-être. Ça fait du volume de fourrage, mais ça ne permet pas de produire du lait ».

### Il a arrêté les bœufs et les céréales pour limiter le travail

Les prairies sont majoritairement en RGA-TB ; Jean-Marc a introduit, sur les nouvelles parcelles souvent fauchées, du ray-grass hybride pour avoir un démarrage plus précoce. Comme tout bon système herbager, priorité absolue au pâturage. Et mécanisation minimale : les fauches de refus sont limitées à 2-3 ha par an : « j'essaie de choisir un peu les parcelles qui passeront en fauches tardives pour éviter les fauches de refus ».

#### L'exploitation

61 ha de SAU  
1 actif  
53,5 ha d'herbe  
7,5 ha de maïs

250.000 litres de lait produit  
49 vaches laitières  
Montbéliardes

Chiffres 2011-2012	CER	JM Geffroy	CEDAPA herbagers
SAU	73 ha	61 ha	72 ha
% maïs/SFP	41 %	14 %	14 %
UTH	1.67	1	1.68
Nombre VL	55 VL	49 VL	54 VL
Chargement UGB /ha SFP	1.53	1.13	1.23
Lait produit / ha SFP	7 772 L	4 268 L	5 185 L
Lait produit / VL	7 475 L	5 266 L	6 011 L
MB / 1000 l	242 €	335 €	308 €
Lait total vendu	402 781 L	250 321 L	309 324 L
Lait vendu / UTH	241 186 L	250 321 L	183 864 L
Prix lait	346 €	366 € *	350 €
		TB 43,4 TP 33,3	40,4 31,5
Coût alimentaire / 1000 l	86 €	34 €	64 €
dont concentrés	52 €	2 €	28 €
Frais veto / UGB	58 €	39 €	45 €
EBE / 1000 litres	206 €	267 €	260 €

Les vèlages sont étalés sur toute l'année, pour des raisons de travail également. Jean-Marc Geffroy insémine lui-même ses vaches (vèlages à 30 mois en moyenne) : « *Si je vois la vache le matin, je l'insémine le soir. Il n'y a pas de stress et on y gagne en temps !* » Sans compter l'intérêt de suivre de plus près la reproduction. Néanmoins il a aussi mis un taureau (Montbéliard) avec les vaches au pâturage, pour s'assurer que toutes les vaches soient remplies : « *Depuis quelques années, j'ai eu des vaches qui n'ont pas retenu, même si mon taux de réussite en insémination artificielle (IA) est globalement correct. J'ai dû réformer des vaches intéressantes uniquement pour ce motif ! Or mes objectifs de réforme portent sur les cellules et les boîtes. Si je veux rester à un taux de réforme raisonnable (moins de 25%, 12 génisses par an), je dois remplir toutes les vaches* ».

### Des chemins bétonnés pour faciliter le pâturage

Le maximum de travaux des champs est fait par entreprise : « *je n'ai pas de matériel, sauf la chaîne de foin* ». Mais il peste contre un système qui incite à la défiscalisation et à l'investissement dans le matériel, du moins jusqu'à aujourd'hui. Les investissements en chemins lui semblent plus profitables : « *j'ai bétonné 450 mètres de chemin qui mènent à des parcelles humides. Le confort est appréciable, et le coût finalement raisonnable (environ 7000 euros)* ».

Son passage en bio n'a pas changé la structure du système et n'a pas entraîné plus de travail : en revanche, « *la bio a apporté de la complexité dans la gestion des cultures, et surtout me rend plus tributaire des aléas climatiques* ». Jean-Marc a supprimé tout achat de

concentrés : « *je n'ai perdu que 500 litres de lait par vache durant les deux années de conversion* ». Mais au dernier exercice, il est passé de 5200 kg de lait par vache à 4700 kg/VL. « *En bio le lait produit est dépendant de la qualité des fourrages et l'an dernier on a payé le manque d'ensoleillement* ». Ces variations ne remettent pas en cause sa volonté d'autonomie sur les concentrés : « *les risques sanitaires (OGM, vache folle) viennent toujours des aliments achetés* », mais il modifie sa stratégie sur la récolte de l'enrubannage : « *je cherche à récolter à un stade plus précoce, pour avoir une bonne valeur azotée et rééquilibrer le maïs* ».

### Récolter un ensilage plus précoce, pour plus de valeur azotée

Il réfléchit à l'évolution de sa ferme à moyen et long terme : « *j'ai fait le maximum pour limiter le travail, mais tenir une exploitation seul, c'est un poids physique et moral* ». Le recul de l'âge de la retraite et le fait que ses enfants « *n'ont pas la fibre agricole* » le poussent à envisager pour l'avenir une évolution vers la monotraite ou la conversion en système allaitant. L'idée d'avoir un salarié, ou un associé, ne le séduit pas : « *je ne suis pas sûr d'avoir envie de travailler avec quelqu'un toute l'année. En plus j'observe autour de moi que pour subvenir au deuxième salaire, on est tenté de faire plus, et finalement ça ne répond plus à la problématique de diminuer le travail !* » Pour l'instant, il reste sur la suppression de la traite du dimanche soir, en place depuis 2000 : « *c'est un confort sur lequel il m'est impossible de revenir !* »

NATHALIE GOUÉREC. CEDAPA

## Prendre des vacances

Pour le mois d'août Jean-Marc Geffroy embauche un jeune pour quatre semaines : « *la première semaine, on fait la traite ensemble. Puis un jour je trouve une excuse pour le laisser seul démarrer la traite, et j'arrive à la fin. Cela me permet de vérifier qu'il est autonome* ». Puis il part 15 jours ; la dernière semaine, il est en général en vacances dans le coin. Il embauche la plupart du temps des jeunes qui ont déjà une expérience agricole, pas toujours du milieu : « *ces jeunes s'en tiennent souvent mieux à ce que tu dis* ». Jusqu'à maintenant il a toujours trouvé un remplaçant sans difficulté, sans doute parce qu'il propose un contrat d'un mois. Il laisse le planning de pâturage prévisionnel, mais réouvre cependant le silo à maïs, même si parfois l'herbe suffirait, pour sécuriser le remplaçant et partir plus tranquille. « *J'ai un système simple : il n'y a qu'à faire la traite, nourrir et surveiller les bêtes, vérifier les clôtures et l'eau* ». Il laisse une liste de travail supplémentaire, mais pas obligatoire : « *ce qui compte c'est que le travail d'astreinte soit bien fait* ». Il part aussi environ 10 jours en hiver.



L'Adage fête ses 20 ans, et nous invite le 6 septembre à une porte-ouverte chez Joël et Anne-Marie Restif à la

Guerche de Bretagne.

Au programme : A partir de 13h30, un parcours sera dédié aux différentes thématiques de travail de l'Adage (Bassin versant, huiles essentielles, maïs population, système herbager, écophyto...) et une discussion sera proposée vers 16h, autour du projet national de recherche PRAIFACE « Déterminants des choix des systèmes fourragers : Accompagner le changement ». A partir de 16 heures, marché de producteurs locaux, musique brésilienne, puis le soir, cochon grillé et une pièce de théâtre.  
**Inscriptions : 02 99 77 09 56**

### Une idée à essayer : le sursemis naturel

L'idée est née chez Fabrice Charles à Quessoy d'une pratique subie : « *l'an passé, mes vaches se sont retrouvées début août à pâturer une parcelle très avancée* ». Très rapidement, il s'aperçoit qu'il vaut mieux faucher la parcelle : « *sur la barre de coupe il y avait plein de graines* ». Le résultat au printemps est « *impressionnant* » ; « *il s'agit d'un paddock d'un ha qui appartient à une parcelle de 6 ha. La différence est frappante par rapport aux autres paddocks, semés en même temps et exploités de la même façon. Au printemps, j'ai eu l'impression d'avoir une prairie neuve* ».

Cette année Fabrice est donc décidé à renouveler l'expérience, sur un ou deux paddocks, qui seront déprimés et pâturés une fois, pour être fauchés début août. « *A mon avis, il faut le faire sur des prairies de 4 – 5 ans, quand elles sont encore belles. Si la prairie a déjà commencé à basculer, c'est trop tard* ».

## Des taurillons à l'herbe en élevage laitier

Témoignage de Franck Le Breton, éleveur laitier au Haut-Corlay.



En 2012, le poids de carcasse moyen du lot était de 368kg, pour un âge de 19 mois et un prix de 1341€/taurillon. C'était un peu faible, mais j'avais gardé des veaux de mai-juin et faute de place en bâtiment il fallait qu'ils partent. Le lot a eu un GMQ moyen de 970g/j (1080 pour les meilleurs), l'objectif étant de dépasser le 1000g/j, ce qui est le cas lorsque la phase de finition est plus longue et l'abattage plus tardif.

« Engraisser des taurillons, je ne l'imagine pas autrement que par une phase de pâturage, compte tenu de mon système. J'ai la chance d'avoir assez de surface et il me reste encore un peu de place en stabulation, de quoi faire un lot de 8 taurillons par an. Ayant encore quelques Charolaises j'engraisse ces mâles en priorité, les croisés et aussi quelques laitiers purs (Pie rouge ou Normands). Bien sûr les races à viande font en règle générale des taurillons plus lourds, mais l'écart est faible, à condition de garder des beaux veaux de 8 jours

### Des résultats techniques corrects

Les taurillons sont un atelier annexe, ils n'ont donc pas à dicter la conduite de l'exploitation ; aujourd'hui ce sont les laitières qui commandent l'alimentation des taurillons. Pas question de garder un silo de maïs ouvert juste pour eux. Alors afin d'optimiser au mieux l'engraissement, j'essaye de garder les veaux de fin d'hiver (au moment où ils sont encore payés au plus bas), je les habitue au fil après les moissons, ils retournent au pâturage plat unique au printemps suivant (mi-avril) jusqu'à ce que le silo à maïs soit réouvert (mi-septembre) pour qu'ils partent début décembre, afin de libérer une case pour les grandes génisses.

Chaque taurillon consomme donc au cours de sa vie : 1.9 TMS de maïs, 1.2 TMS d'herbe pâturée, 0.7 TMS de foin, 420 kg de farine d'orge fermière, 170 kg de correcteur azoté et 20 kg de minéral. Soit un coût alimentaire total de 277 €/taurillon (122 € de fourrage et 155 € de concentré).

### Et une valorisation économique intéressante des veaux laitiers

En terme de conduite, les taurillons sont habitués au fil dans une petite parcelle le premier été puis sont vermifugés à leur retour en stabulation. Ils retournent sur cette même parcelle durant 8 à 10 jours en avril en étant ramassés tous les soirs. Ils retrouvent ensuite leur îlot, qui a le plus souvent été déprimé par les laitières. Il s'agit de 2 hectares un peu isolés, (mieux vaut éviter de mettre des taurillons à côté de femelles en chaleur), de prairie temporaire d'une dizaine d'années, découpés en 4 paddocks. En général un paddock part en foin et est réintégré en fin de deuxième cycle. Depuis 2 ans, j'apporte tous les jours un seau de farine afin que les taurillons ne soient pas trop sauvages. Je vermifuge en début d'été, surtout s'il fait humide, puis à la rentrée en stabulation.

Il y a encore à gagner à mon avis, en faisant pâturer plus vite et plus longtemps en première année, en arrêtant le concentré au champ, en incorporant un peu plus d'ensilage d'herbe de qualité en hiver, diminuant ainsi un peu le correcteur azoté. Cependant ce système d'engraissement simple et efficace permet d'obtenir des résultats techniques, certes moins bons qu'en système classique, mais économiquement intéressants. Il demande très peu d'intrants, valorise les bâtiments existants, en étant un cycle de production assez rapide qui permet de valoriser des veaux laitiers souvent sous payés et apporte une trésorerie non négligeable. »

FRANCK LE BRETON, LE HAUT-CORLAY

## ANNONCE

**Jeune fille, 21 ans, cherche un contrat d'apprentissage d'un an dans une ferme laitière (bovin, ovin ou caprin) bio ou avec un projet de conversion, à partir de septembre.**

Expérience agricole (BTS agricole réalisé en alternance dans un élevage de vaches laitières)

Gaëlle Mandrille - 06 73 20 34 61

### L'écho du CEDAPA (bimestriel)

2 avenue du Chalutier Sans Pitié, Bât. Groupama, BP 332, 22193 Plérin cedex 02.96.74.75.50 ou cedapa@wanadoo.fr

Directeur de la publication : Robert Hamon

Comité de rédaction : Pascal Hillion, Joël Le Calvez, Michel Le Voguer, Suzanne Dufour, Christophe Carro, Georges Etesse, Valérie Josset

Mise en forme : Nathalie Gouérec

Abonnements, expéditions : Brigitte Tréguier

Impression : Roudenn Grafik, ZA des Longs Réages, BP 467, 22194 Plérin cedex.

N° de commission paritaire : 1113 G 88535 - ISSN : 1271-2159

### Bulletin d'abonnement à retourner avec votre règlement à

*L'écho du CEDAPA* BP 332 - 22193 PLERIN Cédex

Nom : .....  
 Prénom : .....  
 Adresse : .....  
 Commune : .....  
 CP : ..... Tél : .....  
 Profession:.....

Adhérent CEDAPA ou élève/ étudiant 18 €  
 Non adhérent, établissement scolaire 27 €  
 Soutien+organismes, entreprises 39 €  
 Adhésion 2013 50 €

Je m'abonne pour :

1 an (6 numéros) 2 ans (12 num.)

(Chèque à l'ordre du CEDAPA, prix TTC dont TVA à 2,10%)

J'ai besoin d'une facture

